



CONSTRUIRE LA PAIX GRÂCE À UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA TERRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Semaine de la Paix de Genève 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Dipartimento federale degli affari esteri DFAE
Departament federal d'affars exteriors DFAE



Initiatives of Change
Switzerland



04 Novembre 2021 - 13:30 CET

Webinaire de la Semaine de la Paix de Genève 2021

« Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest »

Genève, Suisse, 4 novembre 2021, 13h30 – 15h30 CET

Synthèse

Dans le cadre du partenariat qui les lie, la Fondation Initiatives & Changement Suisse (I&C) et le Département fédéral suisse des affaires étrangères (Division Paix et droits de l'homme) ont organisé un webinaire sur le thème « [Construire la paix grâce à une meilleure gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest](#) ». Tenu le 4 novembre 2021 dans le cadre de la Semaine de la paix de Genève 2021, il faisait suite à ceux du 21 juillet 2021 sur « Susciter des solutions politiques et communautaires pour la gouvernance de la terre en Afrique de l'Ouest et du centre : une voie vers la paix et la prospérité » ([synthèse](#), [vidéo](#)), du 10 juillet 2020 sur « La terre et la sécurité en Afrique au Sud du Sahara » ([synthèse](#), [vidéo](#)) et du 2 décembre 2020 sur « La gouvernance de la terre au Sahel » ([synthèse](#), [vidéo](#)).

Le point de départ en était le suivant : **la dégradation environnementale constitue une menace majeure pour la paix et la sécurité en Afrique subsaharienne**, où plus de 80% de la population dépend de l'agriculture pluviale et du pastoralisme, et où la subsistance économique rurale a longtemps été inextricablement liée aux rites et cultures locales. La disponibilité de terres fertiles, d'eau et de pâturages est menacée par le changement climatique et l'exploitation des sous-sols, au moment où les modes de vie modernes et traditionnels ne cessent de se confronter. **Le foncier, l'accès restreint à certaines aires protégées, les migrations, les conflits armés, l'extrémisme violent interagissent** avec, pour conséquence, l'agrandissement d'espaces non gouvernés dans lesquels profitent de s'installer, dans beaucoup d'endroits, des groupes extrémistes.

Il est donc **indispensable de mieux comprendre comment ces défis contribuent à la montée de la violence** et de suivre et soutenir les initiatives qui contribuent à la prévenir régression. **Tous les conflits, d'origine environnementale ou autre, peuvent faire l'objet de dialogues**, car toutes les parties concernées dépendent en fin de compte d'un

environnement naturel, social et politique apaisé, pour prospérer. La confiance et les objectifs partagés de gouvernance des ressources naturelles, qu'il s'agisse de communautés locales (toutes les composantes de la société), d'agents gouvernementaux ou de décideurs, sont donc indispensables pour faire face à un avenir incertain.

En guise d'introduction, Carol MOTTET, conseillère principale au DFAE suisse et responsable du programme « Prévention de l'extrémisme violent », posa le constat que trop souvent les autorités en charge de la sécurité et ceux qui traitent des multiples questions en lien avec la terre ne partagent pas les mêmes préoccupations, et plaida pour un soutien robuste aux chercheurs et aux **acteurs qui ont une vision globale des enjeux de la violence**, et qui travaillent à des solutions concrètes. Elle proposa que **l'accent soit mis sur les alternatives aux logiques purement sécuritaires et sur le besoin d'une gouvernance partagée de ressources naturelles** qui ne sont pas infinies.

Dès l'ouverture du panel, la modératrice, **Olivia LAZARD (France)**, chercheuse invitée à Carnegie Europe et directrice de Peace in Design Consulting Ltd, souligna le lien entre environnement et sécurité, entre chaînes de dégradation des terres et importance d'une gouvernance responsable et globale, entre urgence de travailler en amont sur tous les terrains et celle d'anticiper les changements climatiques. Elle rappela **combien la marginalisation des populations dans les décisions qui les concernent était source de conflits**, en particulier dans la restauration des terres **quand les populations les plus concernées, très souvent les femmes, ne participent pas aux décisions**. Pour accélérer les moteurs du changement, elle préconise de **donner le pouvoir aux acteurs locaux**, de **tenir compte des nouvelles analyses écosystémiques** (liens à faire entre régions qui se côtoient, comme le bassin du fleuve Congo et le Sahel), et de bien comprendre **comment s'organise une gouvernance inclusive dans la régénération des sols**.



Trois questions aux panélistes

1. Quels défis rencontrez-vous dans votre domaine de travail ?
2. Qu'est-ce qui aiderait à rendre le changement positif plus efficace, à la fois en termes de restauration de l'environnement et de prévention des conflits ?
3. Quelles réponses faites-vous, ou ceux que vous connaissez, pour relever ces défis ? Et à quel niveau ?



C'est **Safouratou MOUSSA KANE (Niger)**, Secrétaire à la promotion de l'antenne du Niger du Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs, qui ouvrit les feux. Elle montra combien il était important de **respecter l'équilibre entre élevage et agriculture** sur les terres qui sont partagées et qui représentent des ressources vitales pour l'ensemble de la population. **Une gouvernance ne tenant pas compte du partage des espaces et des ressources, des textes de lois non-appliqués, le manque d'information sur ces lois, mènent à des conflits** qui peuvent dégénérer, comme on le voit actuellement dans de

nombreuses zones du Sahel. Par ailleurs, elle permit de comprendre que **la pratique de la régénération des terres dégradées permet d'unir agriculteurs et éleveurs dans une complémentarité** que l'Etat ne soutient, hélas, pas toujours, souvent pour des raisons politiques. D'où l'intérêt de mobiliser les personnes concernées, dont les propriétaires de fermes, pour la gestion, en amont, de conflits potentiels. Elle donna l'exemple de la plantation des « acajous sénégalais » comme mobilisateur du vivre-ensemble. **Autre préoccupation urgente : la discrimination que subissent les femmes dans l'accès aux terres et dans la pratique des héritages alors qu'elles sont les actrices principales de leur renouvellement.** Il est important de laisser les femmes s'exprimer et de trouver des voies pour contourner la tradition qui, souvent, ne permet pas aux femmes de parler devant les hommes.

Le **professeur Alexis KABORE**, enseignant-chercheur au Département de sociologie de l'Université Pr. Joseph Ki-Zerbo (**Burkina Faso**), montra comment **les terres forestières**, qui comptent des milliers de km^2 en région sub-saharienne, et dont une partie importante est protégée pour sa faune, **créent une dynamique de violence par la gouvernance opaque qui les concernent.** Le plus souvent chasse gardée de l'Etat, elles sont **interdites aux populations autochtones** qui ne peuvent bénéficier de ses bienfaits (économiques tout autant que politiques, sociaux et spirituels) et qui sont devenues des **zones exploitées par les extrémistes violents.** M. Kaboré souhaite que **l'ensemble des questions concernant les aires protégées soient repensées à l'aune des questions environnementales, climatiques et sécuritaires** et de replacer les **populations originelles** au cœur de la décision et au cœur des terres auxquelles elles doivent accéder à nouveau.





Il revint enfin à **Ibrahim YAHAYA IBRAHIM (Niger)**, analyste-consultant senior Sahel à International Crisis Group - ICG, Dakar et co-fondateur du Sahel Research Group de montrer que, si chaque conflit possède ses propres dynamiques, certaines constantes se retrouvent au Sahel : crises pastorales, sécheresses, compétition autour des ressources naturelles (mal gérées par les Etats) et, plus important encore, **incapacité des autorités à proposer des réponses efficaces aux crises et à donner aux acteurs locaux, dont les femmes, la possibilité d'intervenir**. Par

ailleurs, **les modes de règlement des conflits généralement utilisés ne correspondent plus aux besoins des personnes concernées, en particulier à ceux des femmes, des jeunes et des personnes migrantes**. De plus, les différents systèmes fonciers, qui entrent en conflit de manière croissante, échappent à une régulation efficace de l'Etat : **le droit positif et le droit coutumier s'affrontent** à un point qui appelle une **refonte urgente de la gestion du foncier** et qui exige que **les communautés** directement concernées soient activement impliquées dans ce travail.

Travaux en groupes encadrés par quatre jeunes facilitateurs

La rencontre se poursuivit sous forme de travail en groupe articulé autour de quatre questions, qui donnèrent lieu à de vives discussions pour la cinquantaine de personnes issus des quatre coins du monde qui saisirent cette occasion de réfléchir à ce qu'elles-mêmes considéraient comme des priorités et ce qu'ils pouvaient amener :

? *Comment améliorer le rôle des femmes dans le processus de restauration et de gouvernance des terres ?*

? *Comment optimiser la restauration des terres avec un accent sur les zones arides et semi-arides ?*

? *Comment responsabiliser les acteurs locaux dans la gouvernance de la terre ?*

Désiré TUYISHEMEZE,
psychologue et membre des
Artisans de Paix, Burundi

Marianne MAKOUEM TENE,
Coordinatrice nationale et membre
du Comité international des
Cercles de paix des femmes,
Cameroun

Saidou KABRE, Burkina Faso

Stephane Junior DEWANG DIYO,
Cameroun

? *Comment gérer les aires protégées pour les biens et la paix des communautés ?*

L'implication collective des leaders communautaires, de la société civile, des comités de gestion existants ou à créer, des femmes et des jeunes, des « étrangers », des responsables de l'application des droits fonciers et de l'Etat central furent réclamés à grand cri.

C'est le manque d'engagement de chacun, là où il se trouve, qui est la principale cause du désarroi que vivent les populations du Sahel.

Le chacun pour soi n'est plus possible.

La gouvernance des terres sera juste, inclusive et ne produira pas de violence :

- quand une vision commune réunira communautés locales, comités de gestion de la terre, structures régionales et nationales et bailleurs de fonds privés ou publics,
- quand les décisions et les responsabilités seront prises au niveau adéquat et de manière inclusive,
- quand l'information circulera de manière fluide (appel à plus de fora, de réunions d'échanges d'expériences, de webinaires)
- quand les communautés directement concernées seront les principales bénéficiaires de leurs terres et
- quand les femmes et les jeunes seront pleinement intégrés à ces décisions et qu'ils auront le choix de prendre des responsabilités.

De plus, il fut clairement affirmé qu'aucune paix ni prévention de la violence n'était dorénavant envisageable sans l'intégration des enjeux environnementaux et sans l'écoute des expertises locales dont les populations sont les meilleures dépositaires.

Ce qui donna aussi lieu à un **double appel à l'inclusivité** :

- **Toutes les personnes concernées par un conflit**, jeunes, femmes, responsables communautaires et coutumiers, aux côtés des responsables publics, locaux ou centraux, **doivent être intégrées aux dynamiques décisionnelles**. C'est la seule chance de succès.
- Et les personnes extérieures, « les étrangers », ont un rôle à jouer dans la prévention et la gestion des conflits, y compris dans les conflits éminemment locaux liés à la terre, car « nul n'est prophète chez soi ». **Un urgent besoin de facilitation ou de méthodologie de la médiation, venant du pays ou de l'étranger, se fait sentir un peu partout.**

Pour conclure, Alan CHANNER (UK), d'Initiatives & Changement Suisse, qui anime depuis une dizaine d'années le [Dialogue de Caux sur l'Environnement et la Sécurité](#), souligna que ce webinaire était une étape dans un processus qui s'est fait ensemble avec tous ceux qui progressivement le rejoignent et qui se poursuivra. « **A nous d'agir maintenant. Utilisons cette technologie numérique pour consolider nos liens et poursuivre le dialogue** ».

Mise en perspective

Les organisateurs du webinaire rappelèrent aussi l'importance de **la Genève Internationale** comme centre de décision et **le noyau d'une communauté de pratique qui travaille depuis plusieurs années sur ces enjeux d'environnement, de climat, de**

conflit et de paix ([ECCP – Geneva Dialogue on Environment, climate, conflict, and peace](#)).

L'inscription de cette thématique au programme de la Semaine de la Paix de Genève 2021 s'inscrit aussi dans cet effort, qui compte aussi l'élaboration d'un **Livre blanc sur la consolidation de la paix environnementale** et la **2ème Conférence internationale sur la consolidation environnementale de la paix**, qui se tiendra à Genève en février 2022.

C'est donc l'ensemble de ces travaux, y compris les résultats du présent webinaire, qui contribueront ainsi à livrer un message fort et convaincant sur l'avenir du domaine au **Forum Stockholm+50 en juin 2022**.

Quelques recommandations fortes

Toujours inclure l'aspect environnement dans la programmation pour la paix.

Il est temps de **sortir les communautés du rôle subalterne de « gestion des terres »** pour **leur donner le plein droit de participer à la « gouvernance partagée » de leurs terres** et des enjeux conflictuels qui y sont liés.

Le **besoin de dialogue et de facilitation** est fort pour aider à sortir des impasses et des violences dans lesquelles les erreurs de gouvernance des terres ont parfois conduit des régions entières ou des communautés.

Il faut **mettre en place des comités de gestion participatifs des forêts et des aires protégées** et redonner aux populations d'origine leur accès, pour ne pas alimenter des frustrations qui peuvent dégénérer en dérives violentes.

Il y a un besoin pour tous les acteurs impliqués, localement ou centralement, de bien prendre conscience de toutes les autres parties prenantes; de leurs intérêts, de leurs besoins. Chacun doit prendre conscience des besoins et intérêts de l'autre. Fondamentalement, il faut répondre à la question de **« Comment restaurer le respect de chacun pour répondre à la voix de chacun »** - il ne s'agit pas seulement de restaurer des terres, mais souvent la relation humaine et la gouvernance publique !

La **médiation (écouter, entendre et dialoguer)** peut jouer un rôle important dans cette prise de conscience des intérêts et besoins de l'autre par chacun, bien cerner et identifier les différents acteurs ainsi que leurs intérêts et besoins.

La promotion du **dialogue communautaire** ainsi que le **partage des connaissances sur le régime foncier et pastoral** sont à renforcer. Le partage des connaissances est plus qu'important étant donné que beaucoup de **ces connaissances ne sont pas écrites**.

Valoriser **les expériences de restauration des terres** menées par **les femmes**, à travers lesquelles elles promeuvent en même temps le dialogue communautaire et le dialogue avec les jeunes en manque de perspectives, **alliant ainsi effectivement les enjeux de la terre et de la paix**.

Renforcer les espaces d'échanges tels que ce webinaire, qui réunit des acteurs de terrain, des chercheurs et des responsables politiques, pour échanger régulièrement sur les résultats et les défis et mieux optimiser la gouvernance ainsi que la mise en œuvre des actions proposées.

28.11.2021